



Taux d'accomplissement : 100%  
Taux satisfaction : 100%

(Base 2025)



## Présentation:

Il s'agit d'une formation de **14 heures** comprenant :

**4 sessions** trimestrielles d'une durée de deux heures chacune **consacrée à l'actualité de la Paie, du social et des RH** au travers des nouvelles dispositions légales adoptées, ou en projet, et des arrêts récents de la Cour de cassation présentant un intérêt manifeste. L'objectif est de faire de chaque session un moment privilégié pour une analyse concrète de la portée juridique et des conséquences pour l'entreprise.

**3 sessions** de deux heures sont **consacrées au développement d'un sujet RH spécifique** présentant un intérêt particulier dans la gestion quotidienne de l'entreprise.

Pour toutes les sessions, au-delà du rappel des règles de droit, sont évoquées des situations pratiques transposables à l'entreprise.

## Public:

Cette formation s'adresse aux dirigeants et aux personnels RH.

## Prérequis:

Exercer une activité professionnelle en relation avec la gestion du personnel.

## Objectifs:

A l'issue de cette formation, les stagiaires seront en mesure:

- Sécuriser et optimiser la gestion de la paie, sociale et RH en actualisant les connaissances techniques et juridiques
- Acquérir des connaissances indispensables à la gestion RH
- Tirer les conséquences pratiques et concrètes de l'analyse de l'actualité paie sociale et RH

## Conditions tarifaires, modalités et délais d'accès:

- Pour vous inscrire à cette formation, faites une demande directement via la rubrique Contact disponible sur notre site internet.
- Le tarif de la formation vous sera communiqué après étude de votre besoin au moyen d'un devis personnalisé et sera suivi de la signature d'un contrat ou d'une convention de formation.
- Le délai d'accès moyen à la formation est de 15 jours pouvant varier selon le mode de financement et la disponibilité des intervenants.

## Formatrice :



Mme **Christel PONTIE** s'appuie sur une expérience de plus de 20 ans en tant que juriste et conseiller RH en cabinet d'expertise comptable et dans une filiale RH dédiée. Dans le cadre de sa mission de conseil, elle a épaulé des dirigeants, des DRH et/ou des managers dans le suivi quotidien de la GRH.

## Méthodes mobilisées :

La formation peut se tenir à distance.

- A distance : outil de visioconférence (Teams)

Support de formation projeté.

Alternance d'apports théoriques et pratiques.

Présentation des concepts avant mise en pratique puis corrigés collectifs.

Remise de support de cours expliquant les différentes notions traitées lors de la formation.

## Suivi et Evaluation :

- Questionnaire d'évaluation sur les objectifs en amont de la formation
- Questionnaire d'évaluation de l'atteinte des objectifs en fin de formation
- Feuilles de présence signée par demi-journée
- Remise d'un Certificat de réalisation ou Attestation de fin de formation

## Accessibilité aux personnes en situation de handicap

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap et sera adaptée dans la mesure du possible. Chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.

Lorsque la formation se déroule en entreprise, l'employeur doit assurer l'accès à une salle adaptée et fournir les équipements nécessaires.

## Assistance technique et pédagogique

Lorsque la formation se déroule à distance, le formateur s'assure au moment de la première séance que l'apprenant a la capacité de partager son écran et d'accéder aux ressources partagées. Le cas échéant, il adapte les outils de visio-conférence et de partage de documents.

En cas de difficultés d'ordre technique ou pédagogique, contactez l'organisme de formation (voir rubrique Contact). Celui-ci s'engage à apporter une réponse sous 2 jours ouvrés.

## Aléa, difficultés et réclamations

En cas d'aléas, de difficultés ou de réclamations, contactez l'organisme de formation (voir rubrique Contact).

## Contact



05.63.43.25.45



[www.arheka.fr](http://www.arheka.fr) rubrique Contact

## Programme 2026

*En visio : Accueil des participants, recueil de leurs attentes et présentation du programme de formation  
Positionnement des participants sur le sujet : questions, niveau de connaissance, leurs représentations*

### Programme sur 1 an

#### **Actualité de la Paie, du social et des RH**

1 session de 2h par trimestre

Analyser la portée juridique de l'actualité  
et identifier ses conséquences opérationnelles pour l'entreprise

#### **Développement d'un sujet RH spécifique**

3 sessions de 2h, réparties sur l'année.

3 thèmes au choix :

- Identifier et mesurer les impacts de la directive Transparence sur les pratiques RH
- Sécuriser les pratiques RH et anticiper les risques en amont d'un contrôle URSSAF
- Identifier, prévenir et sécuriser les situations à risque avant tout signalement
- Gérer les congés payés
- Optimiser les entretiens professionnels et les entretiens annuels d'évaluation
- Améliorer l'écoute, faciliter le dialogue et optimiser les conditions de travail et de la Qualité de Vie au Travail
- Sécuriser la rédaction de vos contrats de travail